

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

ORDRE DU JOUR DE LA PREMIÈRE RÉUNION 10/03

1. Approbation du PV du 25/02/2020
2. Approbation de l'OJ
3. Rencontre des représentant-es des listes au Conseil AGL
4. Approbation du nombre de sièges aux bureaux de faculté
5. Poursuite de la communication
6. Informations diverses
7. Divers

COMPOSITION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Membres étudiant.es :

Ilias Karavidas (effectif)	ilias.karavidas@student.uclouvain.be
Limor Aharon (effectif)	limor.aharon@student.uclouvain.be
Célestine Moreau (effective)	celestine.moreau@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné-es par le Vice-recteur :

Willems Geoffrey	geoffrey.willems@uclouvain.be
Edouard Cuvelier	edouard.cuvelier@uclouvain.be
Suppléant.e. : Auriane Lamine	auriane.lamine@uclouvain.be

Représentant le vice-recteur :

Florence Vanderstichelen, présidente	florence.vanderstichelen@uclouvain.be
--------------------------------------	--

Représentant l'administration de la vie étudiante :

Nicolas Gilson	nicolas.gilson@uclouvain.be
Suppléante : Véronique Eeckhoudt	veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Permanent.es de l'AGL en soutien à la commission :

Frédérique Marsin	fredmarsin@aglouvain.be
Donatienne van den Abeele	dvandenabeele@aglouvain.be

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

COMPTE-RENDU DU 10/03

Présent-es : Florence Vanderstichelen, Limor Aharon, Edouard Cuvelier et Célestine Moreau.

Excusé-es : Ilias Karavidas, Nicolas Gilson et Geoffrey Willems.

Invité-es : Donatienne van den Abeele, Frédérique Marsin, Baptiste Van Tichelen, Bryan Meganck, Lucas Monner et Raphaël Kinsoen.

1. Approbation du PV du 25/02/2020

Le PV du 25 février est approuvé et peut être publié sur le site.

2. Approbation de l'ODJ

L'ordre du jour est approuvé, sous réserve d'ajout d'un point sur le coronavirus et le budget des listes.

3. Rencontre avec les portes-paroles des listes

Les points abordés avec les portes-paroles sont : 1° le respect de la charte électorale; 2° l'offre et les modalités de médiation; 3° l'importance de la campagne neutre; 4° le jour du dépouillement; 5° le débat des listes et 6° le fonctionnement de la CGEI. Ces points seront traités à travers la lecture de la charte électorale.

Décisions : Deux décisions sont prises à ce sujet :

- Bien qu'une personne ait déjà été conseiller-ère et n'ait pas honoré son engagement par sa présence, ils·elles peuvent se représenter.
- Chaque réception de candidature sera suivi d'un mail de confirmation de la part de l'AGL.

4. Répartition des conseils de site/ faculté

Frédérique Marsin et Donatienne van den Abeele présentent les tableaux de répartition des sièges ci-dessous.

⇒ Conseils de site

Site	Sièges
Woluwé	37
Mons	7
Saint Gilles	15
Tournai	1

⇒ Conseils de faculté

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

Faculté	Nb de sièges
AGRO	13
DRT	18
EPL	32
ESPO	26
FASB	16
FIAL	31
FSM	11
FSP	13
LOCI LLN	9
LOCI Tournai	9
LOCI St Gilles	9
LSM	21
MEDE	100
PSP	14
SC	28
TECO	4

Décisions :

- Contrairement à l'usage, la commission électorale acte que le site de Tournai ne souhaite pas que la commission organise ses élections. Au contraire, le site de Mons demande à la commission de s'en charger. La société Bluekrypt doit en être informée le plus rapidement possible.
- Sous réserve de confirmation de Maxime Lahou (responsable du Service administratif en support aux étudiant-es à Mons), la répartition des sièges est approuvée.
- A titre informatif, pour l'année prochaine, il a été suggéré de lancer des réflexions sur le travail de répartition des sièges, qui pourrait être confié à la société Bluekrypt.

5. Suivi de la communication

La communication des élections est en bonne voie. La vidéo du comité circule bien. Hier était le dernier jour du dépôt des listes et un visuel sera publié pour dévoiler les noms des listes après cette réunion.

Actuellement, les e-mails envoyés par l'Université aux étudiant-es concernent principalement le coronavirus, ce qui risque de mettre de côté les élections étudiantes. La commission électorale s'assure que l'agenda d'envoi des mails sur les élections soit respecté.

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

6. Gestion du coronavirus

La commission électorale prend connaissance tous les jours des dispositions implémentées par l'UCLouvain pour gérer l'épidémie de coronavirus et s'engage à prendre les mesures nécessaires en conséquence.

7. Bluekrypt

Les porteurs·euses de clés désigné·es sont :

- Florence Vanderstichelen et Nicolas Gilson/ Véronique Eeckhoudt;
- Limor Aharon et/ou Célestine Moreau et/ou Ilias Karavidas;
- Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin.

Les permanentes, Frédérique et Donatienne, prennent contact avec la société Bluekrypt au plus tôt pour fixer une date pour les porteurs de clés.

8. Budget

La commission fixe un forfait de débat par liste de 170 euro + 8 euros par candidat·e avec un max de 800 euros au total, sous réserve d'un avis négatif de la part du trésorier de l'AGL.

9. Divers

Compte-tenu de la nécessité de publier rapidement les comptes-rendus de la commission électorale, ces derniers peuvent être publiés sans attendre l'approbation de l'ensemble de la commission. Les accords de la présidente et du vice-président sont suffisants, à condition de mentionner "sous réserve d'approbation par la commission électorale lors de la prochaine réunion".

PV rédigé par Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin